

Discours d'Emmanuelle Bour, directrice générale,
prononcé le 27 janvier 2006 à Pompadour,
lors de la cérémonie des vœux

Monsieur le Conseiller général, Messieurs les Maires, mesdames et messieurs les représentants d'Associations, Mesdames, Messieurs, merci d'avoir accepté cette invitation et je suis heureuse de vous accueillir dans le nouveau bâtiment du siège social des Haras nationaux qui, si besoin était, est de nature à marquer l'implication de notre établissement dans le paysage local.

Tout d'abord je voudrais vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. A n'en pas douter, 2006 sera une grande année pour la communauté de communes de Pompadour et pour le Haras national auquel je sais, vous êtes tous très attachés.

Il y a maintenant 3 ans, le conseil d'administration a engagé un vaste mouvement de modernisation de notre établissement. Vous le savez, dans un contexte budgétaire difficile pour l'Etat, les citoyens français, les contribuables attendent des services publics qu'ils se réforment, qu'ils soient plus performants. Plus que tout autre, les Haras nationaux devaient s'engager dans cette voie.

Vous ne le savez peut être pas, mais notre organisation et nos missions avaient à peine évolué depuis Napoléon Ier ! Il était temps de réorganiser l'établissement autour de nouvelles missions répondant aux besoins de la société du XXI ème siècle. Ne rien faire aurait été la pire des choses pour l'avenir des Haras.

Comme chaque fois qu'on réforme quelque chose, nous avons créé de l'inquiétude tant en interne que chez nos concitoyens. Je sais qu'à Pompadour vous vous êtes inquiétés tant les rumeurs sont allées bon train. Je crois qu'ici plus qu'ailleurs vous devez être rassurés.

Le 27 septembre dernier, notre conseil d'administration a conforté le site de Pompadour comme un des trois principaux pôles des Haras ayant pour mission de porter l'image des Haras nationaux.

Concrètement, cela veut dire, que par dérogation aux conditions qui pèsent sur les autres sites, les Haras assureront la maîtrise d'ouvrage des investissements sur le Puy Marmont et assureront le fonctionnement du site avec un objectif de gestion soutenu plus fortement par l'établissement que sur d'autres sites.

La présence du siège et du Haras sur Pompadour complexifie peut être la lisibilité que vous pouvez avoir de la représentation de l'établissement. Je voudrais ici préciser les rôles de chacun :

- La délégation régionale confiée à Michel DOUCET qui a pour mission de développer des projets autour du cheval en région limousin
- Le pôle hippique sous la responsabilité de Laurence CORNAILLE qui a pour mission de mettre en œuvre des événements culturels et sportifs dans les Haras.
- Le secteur géré par Vincent MAZAUD qui effectue les prestations techniques aux éleveurs, à proximité.
- Le siège pour l'entreprise Haras nationaux en Corrèze est représenté par le directeur des affaires générales, Xavier Marie GARCETTE
- Compte tenu de ces spécificités, j'assume personnellement la représentation de l'ensemble des facettes des Haras nationaux en Corrèze et en Limousin, les charges de ma fonction font que je suis à mi temps à Paris et en province. C'est la raison pour laquelle Philippe BOMBARDIER, qui est mon directeur de cabinet, est mon porte parole localement en permanence.

Je voudrais aussi saluer la présence de Jacques GOUNET, administrateur très actif des Haras, qui vient ici en voisin puisqu'il habite Juillac et qui ne manque jamais une occasion, si besoin était, de veiller aux intérêts de Pompadour.

La présence des Haras Nationaux sur la communauté de communes de Pompadour, ce sont 230 emplois qui se répartissent entre les activités du siège et du Haras.

- o **Le siège social** regroupe 165 personnes qui se répartissent dans différentes directions :
 - ù Le SIRE : 85 personnes. Sa notoriété n'est plus à faire tant au plan national qu'international
 - ù La direction des affaires générales : 37 personnes
 - ù La direction des ressources humaines : 17 personnes
 - ù La direction initiatives et territoires : 4 personnes qui travaillent à l'international
 - ù La direction de la stratégie : 3 personnes
 - ù La délégation régionale du Limousin : 3 personnes
 - ù Le cabinet : 4 personnes
 - ù L'agence comptable : 12

La construction du siège a coûté 2 234 000 euros. 41% ont été financés par des fonds d'Etat (FNADT) et le reste sur fond propres de l'établissement. Je remercie la mairie de Saint Sornin pour les aménagements de voirie qu'elle a réalisés.

Quoi qu'il en soit, même si l'impact du siège sur la notoriété de la région échappe parfois localement, son implantation sur la communauté de communes de Pompadour contribue largement à son rayonnement tant en France qu'à l'étranger notamment du fait de la présence de la Direction à l'international et du SIRE qui est en quelque sorte la mairie des équidés.

- **La station expérimentale de Chamberet** : Un peu plus loin en Corrèze regroupe 12 personnes. Cette station expérimentale est unique en Europe et peut être même au monde . Elle est un élément clé pour la recherche équine.
- **Le Haras regroupe quant à lui 65 personnes.**

Les activités au Haras chaque année concernent environ 50 000 visiteurs payants, une centaine de journées de manifestations, 5 000 chevaux de passage, 20 stages de formation.

Compte tenu des retombées économiques que cette activité engendre, les réflexions autour de ce site ont permis à la communauté de communes présidée par Mr REILLIER, de prendre en charge le projet de pôle hippique. Ce travail nous a permis de conforter le Puy Marmont dans son rôle événementiel et des synergies devraient être trouvées avec le Club Méditerranée quant à l'utilisation des infrastructures.

D'ores et déjà un certain nombre d'actions concrètes sont en cours de réalisation :

- création d'un parking à proximité du Puy Marmont pour accueillir les participants aux manifestations (inscription au contrat de Pays Vézère / Auvézère)
- rénovation de la cour d'honneur et création d'un club House. (des demandes d'aides ont été déposées au Conseil Général et à la Région) Des travaux de rénovation des deux autres carrières sont programmés pour 2007.

Je souhaite qu'en 2006 ce site soit ouvert à un plus grand nombre d'organiseurs et que des modalités de fonctionnement équilibrées respectant les rôles de chacun soient trouvées pour dynamiser l'activité du pôle hippique.

- **Pour le reste, les propriétés de l'ancien « Domaine de Pompadour »** comprenant pour l'essentiel l'hippodrome et 4 entités foncières La Rivière, Les Monts, Chignac et Romblat le tout pour une superficie de 333ha.

- Û **L'hippodrome**, dont l'utilisation a été concédée à la société des courses constitue un atout majeur du pôle hippique de Pompadour

- Û **Le centre technique de la Rivière**, avec ses 89 ha a été conforté pour accueillir la jumenterie (30 juments) et les services aux éleveurs tels que la monte et l'identification. Je ne désespère que nous arrivions à trouver avec nos tutelles le moyen de rémunérer les heures supplémentaires des agents afin de reprendre les activités de poulinage.

- Û **De même, Chignac**, domaine de 80 ha reste destiné à l'élevage des poulains de 1 et 2 ans issus de la jumenterie. Ces poulains rejoignent ensuite le « Centre d'entraînement » installé sous le château. Nous accueillons tous les ans 8 apprentis venus du lycée agricole de Naves et de la maison familiale et rurale de St FLOUR

Le conseil d'administration des Haras nationaux a eu à se pencher sur deux sites qui n'avaient plus d'utilité réelle pour nos missions. Les Monts et Romblat. Grâce à l'implication des maires notamment Messieurs PEYRAMAURE et RENAUDIE des solutions d'avenir ont été trouvées pour ces deux propriétés :

- Û **Les Monts**, situés sur le Commune de Beyssac sont une propriété de 71 ha. Cette propriété était principalement utilisée par les bovins (70 mères) dont nous avons du mal à justifier le maintien au sein des Haras. Un partenariat a été conclu avec le lycée agricole de Naves qui va nous acheter le troupeau, permettant ainsi de conserver une utilité publique à ce capital génétique. Les terres seront louées par le lycée pour servir de support à ses activités pédagogiques. A ce stade, le dossier n'est pas totalement bouclé car la commission départementale d'orientation de l'agriculture a refusé d'examiner la question du transfert des droits à prime des Haras au lycée et a reporté la question à sa séance de début février. Il nous appartient de convaincre la profession agricole de l'intérêt de cette transaction qui privilégie la formation des futurs agriculteurs. Je ne doute pas que cette question soit réglée dans les jours qui viennent.

Sur ce site, nous réservons quelques Hectares que nous souhaiterions vendre avec la grosse maison à un particulier.

ù **Romblat**, situé sur la Commune de Saint Sornin est une propriété de 56 ha. Cette propriété devrait être acquise par une association qui souhaite créer un CAT avec vraisemblablement des emplois à la clé.

Ainsi, monsieur le Maire de Pompadour, les Haras nationaux restent propriétaires de 277 ha !

Enfin le château. Alors là j'ai tout entendu. Il paraît même qu'une personne voyant sortir un camion de déménagement aurait appelé FR3 pour les alerter que le château serait vendu !

Jusqu'ici, le château servait à l'hébergement de quelques familles du personnel et abritait les bureaux du Haras.

Aujourd'hui une seule famille l'habite encore pour quelques mois, il ne faudra donc pas s'étonner de voir passer un nouveau camion de déménagement. Les bureaux qui étaient exigus, ont été répartis entre le châtelet pour le pôle et le secteur et le siège qui accueille la délégation régionale du Limousin.

Cette réorganisation a permis une plus grande ouverture de ce site sur l'extérieur, notamment en ouvrant les salons aux visites et aux collectivités qui ont pu les utiliser pour des réceptions. L'organisation du cinquantième anniversaire de SICAME sur les terrasses et dans le manège marque également notre volonté de participer pleinement par l'ouverture de notre patrimoine à la dynamique locale.

Je souhaite qu'en 2006, cette ouverture sur l'extérieur soit encore plus grande.

La problématique de ce site n'est pas pour autant encore réglée.

En novembre dernier, sous l'impulsion de Jean Pierre DECAIE, j'ai pu aborder cette question avec le président du conseil général.

Nous n'avons jamais caché que ce bâtiment pesait lourd sur notre budget et qu'il contribuait plus au développement touristique du pays qu'à l'exercice de nos missions techniques. En revanche, ce patrimoine constitue un atout formidable pour le développement économique et touristique. Les collectivités en ont pris conscience et c'est une des raisons pour lesquelles les communautés de communes de Pompadour et de Lubersac soutenues par le conseil général travaillent à l'élaboration d'un projet en vue de l'obtention du label « Pôle

d'excellence rural » accès sur la valorisation des activités liées au cheval et du patrimoine. Les Haras nationaux sont pleinement engagés dans ce projet qui va donner de la cohérence à l'action de chacun des acteurs et favoriser ainsi notre implication dans le développement économique local. Concernant les Haras, ce projet devrait intégrer :

- Û L'adaptation des infrastructures du Puy Marmont telles qu'elle ont été évoquées plus haut
- Û L'aménagement du circuit des visites en vue de l'obtention du label tourisme handicap. A noter qu'en 2006, pour la première fois Pompadour accueillera au moins une manifestation sport adaptée et pourquoi pas bientôt les championnats de France
- Û La mise en œuvre d'une station de compostage en partenariat avec d'autres acteurs.
- Û Les projets des Monts et de Romblat devraient également trouver leur place

Les Haras contribueront à la préparation du volet environnemental, notamment en hébergeant un stagiaire pendant 4 mois

Enfin, avec le soutien du Conseil général, nous allons assurer la maîtrise d'ouvrage d'une étude ayant pour objet de définir la vocation du château. Une étude de réalisation technique sera inscrite dans le projet de Pôle d'excellence rurale. Ce projet est une garantie pour que le château reste, indépendamment de qui en sera le gestionnaire, un outil du développement local.

Dés la semaine prochaine une réunion se tiendra à la sous Préfecture de Brive en présence du Département, des Communautés de communes et je ne doute pas que la Région, qui a à plusieurs reprises manifesté son intérêt pour le pôle hippique ne manquera pas de s'associer au projet de Pôle d'excellence rurale de Pompadour.

Voilà ! Comme vous pouvez le constater, les projets vont bon train. Je suis convaincue que la modernisation des Haras nationaux aura eu un impact positif sur le pays en créant des prises de conscience et en favorisant la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour de projets porteurs d'avenir.

Alors oui, les Haras sont toujours présents à Pompadour et 2006 marquera plus que jamais leur contribution aux projets de développement local.

Tous mes collaborateurs se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour vous même et tous vos projets, notamment ceux qui mettent le cheval en scène !

Je vous remercie pour votre attention et je vous invite à vous rapprocher du buffet.